APRADIS

Résider en pension de famille : un mode de logement où prime la solidarité entre pairs

Juliette HALIFAX et Marie-Véronique LABASQUE
Département d'Études, de Recherches et d'Observation
APRADIS (France)

7ème congrès international de l'AIFRIS – Montréal 2017

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET
DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS
PICARDIE
DRJSCS
Nord - Pas-de-Calais
Picardie

Qu'est-ce qu'une pension de famille ?

« La résidence sociale dénommée "pension de famille" est un établissement destiné à l'accueil sans condition de durée des personnes dont la situation sociale et psychologique rend difficile leur accès à un logement ordinaire » (art. L.633-1 CCH)

le résident est locataire de son logement

dans un lieu collectif

avec un accompagne-ment professionnel

... mais aussi une solidarité entre pairs

Origine et objectifs de l'étude

- Une demande de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) sur 3 départements français
- Réalisée par le Département d'Études, de Recherches et d'Observation de l'APRADIS (association d'intervention sociale)

Principal objectif :

Déterminer les besoins sanitaires et sociaux des résidents des pensions de famille afin d'adapter les réponses qui leur sont apportées

Une double méthodologie

- **Une analyse des rapports d'activité** pour dégager :
  - les spécificités des structures
  - les caractéristiques des résidents et leurs problématiques
- **Des entretiens semi-directifs** avec :
  - des résidents en entretien collectif (10 groupes)
  - des résidents en entretien individuel (38)
  - des professionnels (16)

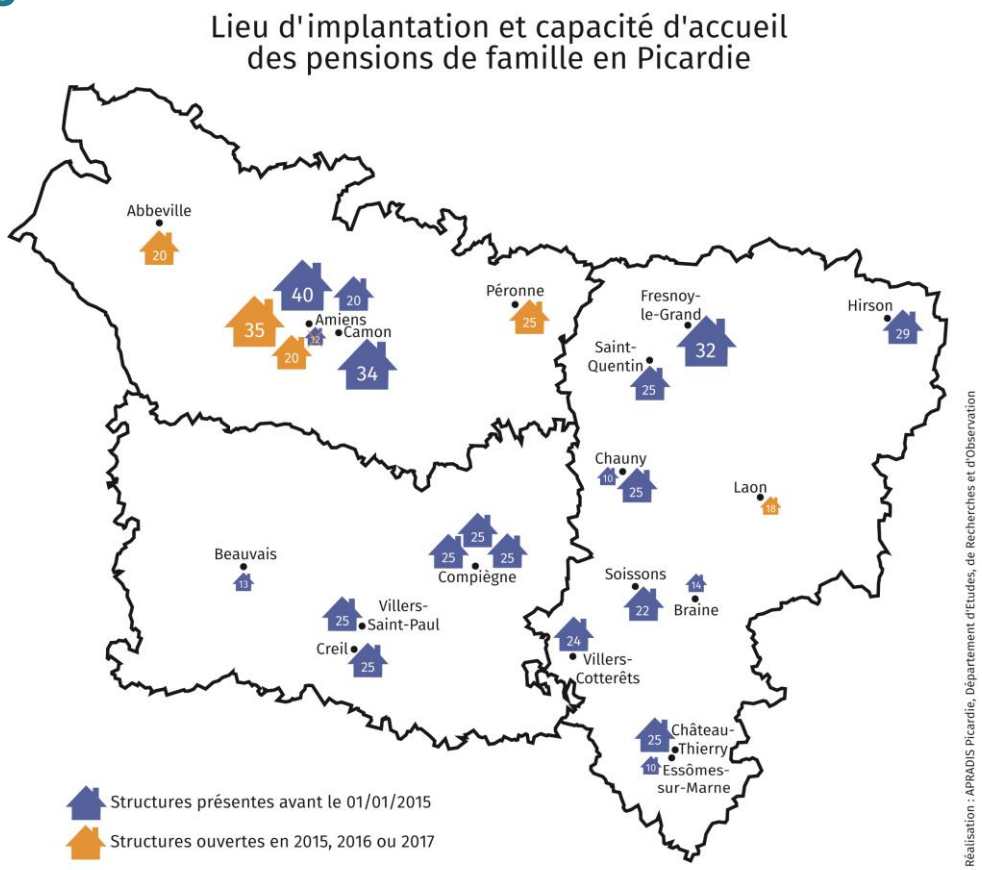

Principales caractéristiques des résidents

- Une population masculine et âgée
- Un isolement social non négligeable : liens familiaux distendus et réseau amical restreint, voire inexistants
- Une grande précarité économique
- Des problèmes de santé importants, notamment liés à l'addiction et/ou aux troubles psychiques

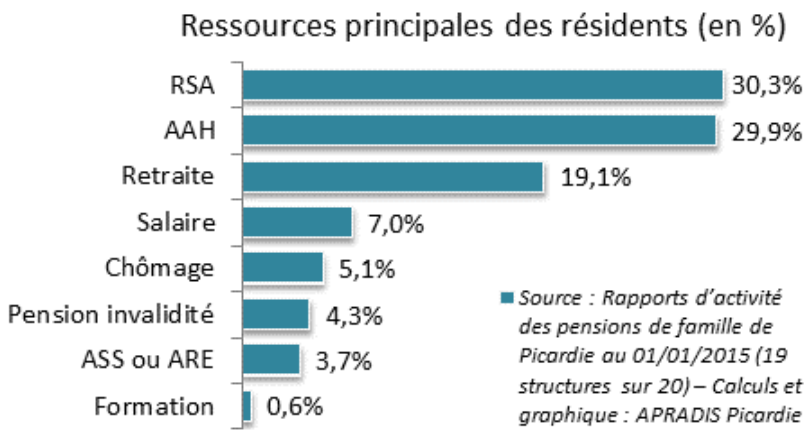

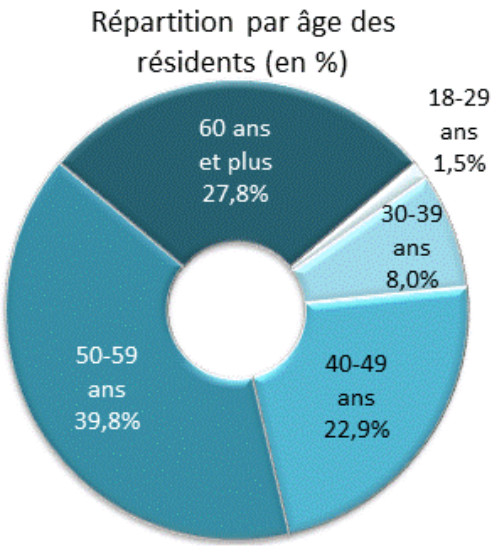

Source: Rapports d'activité des pensions de famille de Picardie au 01/01/2015 (17 structures sur 20) - Calculs et graphique: APRADIS Picardie

Une solidarité au quotidien

- Lieux de vie où chacun va prendre soin de ses voisins par des petits gestes quotidiens
  - café du matin
  - personne fil rouge

→ **Solidarité bienveillante** (et non pas surveillance ou contrôle)

→ **Soutien pour des voisins pouvant être en grande difficulté** (problèmes de santé physiques et psychologiques)

« On préfère plutôt compter sur l'entraide et la bienveillance collective »

Le rôle des professionnels

« Ils jouent un rôle primordial d'animation et de régulation de la vie quotidienne de la maison. […] ils doivent être d'abord à l'écoute des pensionnaires en assurant une présence quotidienne auprès d'eux. »
(circulaire n° 2002-595)

- Aide pour les démarches administratives et la vie quotidienne (courses, repas, transports, etc.)
- Respect de temps d'expression et de représentation (comité de résident et/ou conseil de concertation)
- Organisation d'activités collectives internes et/ou externes qui permettent de :
  - → **créer du lien social**
  - → **valoriser les compétences de chacun**

Une solidarité dans les activités de tous les jours

- De nombreux échanges individuels ou collectifs au cours de la journée (invitations, discussions, partage de repas, etc.)
- Une aide pour les petites activités courantes (coiffure, couture, etc.)
- Y compris dans des activités dévolues aux professionnels (aide pour faire les courses et les repas, pour les démarches administratives)

« La représentante des résidents est souvent sollicitée pour sa maitrise des documents et des procédures »

→ celle-ci éprouve *« une certaine fierté »*

Une solidarité bien plus large, presque vitale

- Apporter de l'aide aux autres :
  - rend aux résidents un peu de fierté
  - met en avant des compétences
  - entraine une gratification liée au fait de pouvoir *« se rendre utile »*
- Des résidents :
  - investis dans des activités bénévoles à l'extérieur de la pension de famille
  - fiers de pouvoir échanger sur leur expérience d'entraide

→ **Témoigne à la fois de leur autonomie et de leur utilité sociale**

Des résidents qui ne souhaitent pas quitter la pension de famille

- Une durée de présence à la pension de famille longue
- De nombreux décès : 1/5 des places qui se libèrent
- Des difficultés à se projeter en dehors, y compris dans un autre établissement collectif

Les résidents s'y sentent :

- bien : *« je suis condamné à perpétuité à l'asile psychiatrique, je suis en prison à perpétuité ; ici, je me sens libre »*
- bien accompagnés et encadrés
- rassurés par la vie collective
- *« en famille »*, grâce à la solidarité

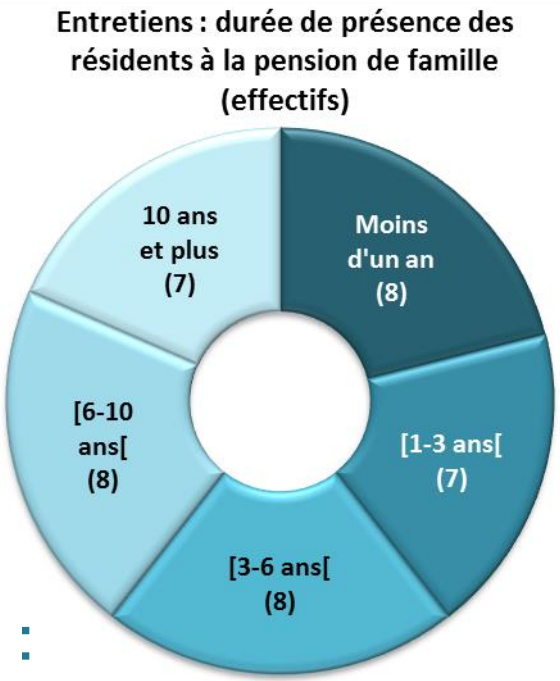

2 types de solidarité : formelle et informelle

Une solidarité rare dans la société

« Il y a beaucoup de solidarité, il y a vraiment beaucoup de solidarité. On est très à l'affût du moindre problème de l'autre. Il y a un respect. […] Pour moi la solidarité, veiller l'un sur l'autre, je pense que ça devrait être comme ça partout. Même des petites attentions, c'est des trucs qu'on n'a pas en milieu diffus et ça on l'a ici et c'est quelque chose que j'aime énormément. Quand je vais partir d'ici, je vais avoir beaucoup de tristesse, ça c'est clair. En milieu diffus, il n'y a pas forcément d'entraide, mais en tout cas beaucoup de commérages. Nous on a le commérage peut-être, parfois, mais on a beaucoup d'entraide. […] C'était compliqué pour moi d'accepter de venir ici parce que ça représentait un échec quelque part et alors que pour moi aujourd'hui ça ne l'est pas forcément. Et je sais aujourd'hui que quand je partirai d'ici, il y a quand même pas mal de choses qui vont me manquer. Ça c'est évident. »

(résidente de 42 ans)